

CADRE DE TRAVAIL

SECTEUR MUNICIPAL

1^{ère} étape : Mieux se connaître pour organiser son devenir !

Nous vous faisons parvenir une page résumant le portrait de votre municipalité qui a été dressé à partir du questionnaire de la MRC que vous avez complété au printemps dernier. À cette étape-ci, il s'agit de s'approprier et d'apprendre à se connaître réellement.

QUI SOMMES-NOUS ?

- 1) Dans un premier temps, nous vous demandons de bien relire le portrait et de vérifier l'exactitude des informations qu'il contient.

Piste : Est-ce qu'il correspond réellement au profil de ma communauté ?
- Manque-t-il des informations importantes sur mon milieu ?
- Y a-t-il des informations qui sont inexactes ?
- ...

Complétez au besoin !

2^{ième} étape : Approfondir sa personnalité pour mieux la cerner !

Une fois les faits établis et bien ciblés, vous devez prendre le temps de trouver les forces et les faiblesses internes de votre municipalité en tenant compte des réalités du milieu.

Les forces correspondent en quelque sorte aux points forts de votre municipalité ou ce qui vous rend fiers de votre milieu.

Les faiblesses correspondent aux points faibles ou à ce qui manque à votre municipalité pour que vous en soyez satisfaits.

Note : il est important que les forces et les faiblesses soient relatives au milieu et non à celui de l'extérieur.

3^{ème} étape : Se trouver des repères pour mieux s'orienter !

Il existe également des réalités externes qui peuvent affecter votre municipalité à divers niveaux. Ces influences externes prennent la forme d'opportunités et de menaces pour votre communauté.

Les opportunités sont des interventions qui ne dépendent pas du milieu, mais qui favorisent ou supportent le développement de la municipalité.

Les menaces sont des interventions externes qui ne dépendent pas du milieu, qui nuisent et mettent le développement de la municipalité en péril.

Note : Les opportunités et les menaces sont externes du milieu (relatives au gouvernement ou à toutes autres institutions ayant des pouvoirs ou des influences sur votre façon de gérer votre développement).

4^{ème} étape : Avoir une vision

À la lumière de l'information que vous avez rassemblé dans les trois étapes précédentes, vous devez dégager une vision sur laquelle. Dans ce contexte, on entend réellement **VOTRE AVENIR** en tant que municipalités. Il s'agit d'une démarche où le monde municipal doit identifier **ce qu'il est prêt à faire par LUI-MÊME**. Soyez des bâtisseurs !

DÉFINITION :

Une vision stratégique est une représentation réaliste d'un état futur souhaité pour une communauté, un secteur d'activités, une entreprise. La vision permet de répondre à la question suivante : où veut-on être dans 5 à 10 ans ?

La vision appelle généralement à un dépassement

La vision ne fixe pas un objectif, au sens traditionnel d'un but à atteindre en un certain délai. Elle exprime plutôt une tendance, un cap vers lequel une entreprise, une communauté ou un secteur d'activités décide de s'orienter. Elle exprime une volonté de s'orienter vers un certain futur. La vision appelle au dépassement et à la réussite.

La vision devrait permettre de percevoir clairement l'écart existant entre le futur souhaité et la situation actuelle.

Une vision peut comprendre : l'expression d'un domaine dans lequel la communauté excelle ou veut exceller, celui dans lequel elle saura installer un avantage concurrentiel. Il peut s'agir d'établir « la » norme, de développer une image de marque, d'emplois créés, d'un niveau de qualité de vie socio-économique, etc.

Pourquoi élaborer une vision ?

- Pour créer l'engagement et générer la motivation ;
- Pour assurer la cohésion d'une collectivité d'individus et de leurs décisions ;
- Pour faciliter le passage de la parole à l'action ;
- Pour jeter les fondements de l'élaboration d'autres composantes de la planification : les orientations (objectifs) et les stratégies.

Les forces et les faiblesses des secteurs, combinées au profil des opportunités et des menaces serviront de toile de fond au processus d'élaboration de la vision et à la définition des orientations stratégiques.

La vision constitue un « guide » dans les actions à entreprendre, un fil conducteur, ce qui sous-entend que la vision possède un effet dynamisant. Elle suppose que le futur n'est pas donné, mais qu'il appartient à chacun de le construire.

Il faut toutefois pouvoir discriminer « le rêve pour le rêve » d'une véritable vision stratégique. Pour être partagée et susciter l'engagement, la vision doit être réalisable. Par contre, ceci n'implique pas que la vision doivent être modeste ou facilement réalisable.

5^{ème} étape : Élaborer des orientations

Une orientation stratégique correspond à une cible ou à un objectif dont l'atteinte permet de réaliser la vision, i.e. de combler l'écart entre la situation actuelle et la situation souhaitée (la vision). Notez qu'il ne s'agit pas de **projets** spécifiques, mais bien d'orientations. Une stratégie est un moyen qui peut être utilisé pour atteindre la cible (l'orientation stratégique). Par ses orientations stratégiques, le monde municipal cherchera à utiliser ses forces tout en corrigeant ses faiblesses. Il cherchera également à profiter des opportunités et à éviter les obstacles qui le menacent.

Il est très important que vous dégagiez des orientations sur lesquelles **vous avez le pouvoir d'agir** en tant que municipalité et des orientations qui sont réalistes.

Certaines orientations que vous allez identifier peuvent exiger que le gouvernement module certaines lois ou certains règlements. En ce qui a trait aux modifications de lois et de règlements, nous vous demandons de ne pas vous y attarder puisque vous les avez déjà identifiés dans votre démarche du printemps dernier. D'ailleurs, la Conférence administrative régionale (tables des ministères provinciaux) est actuellement à étudier ces demandes de modifications.

Voici un exemple :

Vision :

La municipalité (ou le secteur) de JE-MORGANISE, deviendra une collectivité prospère qui s'appuie sur une économie diversifiée et sur l'accessibilité à des services publics de grande qualité.

Orientations :

- Accroître la population de la municipalité ;
- Renforcer les entreprises de production agricole existantes ;
- Accroître le nombre d'emplois locaux dans le secteur forestier ;
- Développer la 2^{ème} et la 3^{ème} transformation en agroalimentaire et/ou en forêt ;
- Assurer des services publics de base dans la collectivité et rendre plus accessible ceux en provenance du territoire ou de la région ;
- Etc.

Stratégies :

- Travailler à l'accélération des investissements qui permettent d'accroître le rendement des terres agricoles.
- Mettre en valeur de façon plus intensive les lots intramunicipaux, les lots privés et les forêt publiques dans la municipalité.
- Identifier des projets de transformation possibles principalement à partir des entrepreneurs locaux et faciliter leur implantations.
- Améliorer et valoriser la concertation avec les organismes publics et les ministères pour que les services locaux soient maintenus et / ou développés.
- Etc.

LA VISION, LES ORIENTATIONS ET LES STRATÉGIES

LA VISION			
ORIENTATIONS	STRATÉGIES	ACTIONS¹	PARTENAIRES
•	• • •	Ultérieurement	• • • • •
•	• • •	Ultérieurement	• • • • •

1 – à ce stade-ci, nous ne sommes pas encore en mesure de déterminer les actions à poser parce qu'il faudra développer des partenariats avec certains secteurs qui travaillent également sur leur vision, leurs orientations et leurs stratégies. Les États généraux serviront à faire connaître aux autres secteurs VOS priorités de même qu'à connaître les leurs.

ORIENTATIONS	STRATÉGIES	ACTIONS ¹	PARTENAIRES
•	• • •	Ultérieurement	• • • • •
•	• • •	Ultérieurement	• • • • •
•	• • •	Ultérieurement	• • • • •
•	• • •	Ultérieurement	• • • • •

États généraux témiscamiens

Les États généraux sont :

- l'expression des besoins et des attentes de la population ;
- un temps de réflexion collectif, de discussion sur le devenir témiscamien et de ralliement des énergies ;
- un lieu d'émergence de consensus le plus large possible en vue de la réalisation d'un plan d'action global inspiré par la Politique nationale sur la ruralité.

Les étapes :

Étape 1

Rencontre préparatoire aux États généraux

Ces rencontres se dérouleront durant l'hiver 2003 dans les cadres de l'élaboration de la vision :

- concertation des acteurs locaux (municipalités);
- concertation des acteurs économiques;
- concertation des services gouvernementaux;
- concertation des acteurs de la vie communautaire;
- concertation des acteurs préoccupés par le développement des relations avec les Premières Nations.

Étape 2

Ateliers de concertation – jour 1

Les participantes et participants se regroupent en ateliers pour discuter des propositions sectorielles, pour interagir entre les secteurs, pour proposer des interventions et s'entendre sur une vision commune préalable à l'élaboration d'un plan d'action global.

Étape 3

La plénière – jour 2 et 3

Les citoyennes et les citoyens sont invités à prendre connaissance des plan d'action des secteurs. Ils en font une critique constructive, apportent d'autres arguments ou éléments d'information afin de le bonifier et, ultimement, dégagent les consensus et les priorités pour en retenir les recommandations pour le plan d'action global

Étape 4

Le suivi

Un comité de suivi sera chargé d'analyser les recommandations, de les prioriser et de les finaliser. Le comité verra à informer ponctuellement les citoyennes et les citoyens de l'avancement des travaux.

Colloque territoriaux annuels de suivi

Une fois par an, une rencontre territoriale de suivi sera organisée pour voir ce qui a été fait, ce qui doit être revu et ce qui reste à faire.

Les États généraux

Le dialogue qui se déroulera lors des États généraux ne doit en aucun cas être considéré comme la fin d'un exercice. Les problèmes abordés seront grandement considérés. Il serait prétentieux de vouloir tout régler hâtivement. Bien au contraire, ce dialogue n'aura de sens que s'il se poursuit et s'élargit. Pour donner du sens à l'étape importante que doivent constituer les États généraux, une publication sera rédigée dans le courant de l'année 2003. Elle contiendra le compte-rendu des entretiens préalables, les présentations faites par les intervenants, les observations des contradicteurs, un résumé synthèse des débats de la salle et le compte-rendu des conclusions finales des intervenants. En outre, ces textes seront disponibles sur Internet pour permettre, avec cette base, continuer le dialogue par cet outil de communication.

Préparation des États généraux

Pour organiser des États généraux, la SDT a souhaité s'entourer d'un comité de soutien comprenant les principales organisations témiscamiennes engagées sur le territoire. Les personnes sollicitées ont répondu à l'appel et soutiennent la démarche dans sa préparation. Ces représentants de la société civile forme l'équipe stratégique pour les États généraux.